



Choisir les **ARBRES** et **ARBUSTES**
pour **NOS PAYSAGES** de Brière



Choisir les ARBRES et ARBUSTES pour NOS PAYSAGES de Brière

***“Quelqu’un s’assoit à l’ombre aujourd’hui parce
quelqu’un d’autre a planté un arbre il y a longtemps”***

Warren Buffet - Un bel avenir

Pourquoi des arbres et arbustes pour nos paysages ?

Outre sa situation géographique au cœur de la presqu'île Guérandaise et la valeur écologique des milieux qui le compose, l'un des atouts majeurs du Parc naturel régional de Brière est la diversité de ses paysages.

En effet le marais qui constitue une partie importante du territoire du Parc, se compose déjà à lui seul de plusieurs paysages liés à l'implantation humaine (les îles notamment) et à la gestion du marais (le marais indivis et le marais privé). A ces paysages s'ajoutent ceux du bocage qui sont très différents selon leur proximité des zones humides ou du fait qu'ils soient tournés vers les terres ou vers la côte.

Afin de préserver ce cadre de vie et les formes d'habitats qui l'accompagnent, une charte paysagère a été élaborée sur l'ensemble du Parc. Editée sous forme de livre en 2005 et téléchargeable sur Internet, elle permet au travers d'un diagnostic précis, d'identifier les différentes entités paysagères et de proposer les grandes orientations de préservation et les moyens nécessaires à la sauvegarde des paysages de Brière.

La construction d'une maison individuelle avec l'aménagement de son jardin, la création d'une zone à urbaniser ou l'exploitation d'une parcelle agricole, sont autant d'exemples d'actions qui vont avoir une incidence sur notre cadre de vie. La charte paysagère permet à chacun de prendre conscience de son rôle dans l'amélioration de la qualité des paysages.



C'est dans ce contexte qu'est née l'idée de ce guide de plantation des arbres et arbustes de Brière. Afin de favoriser une meilleure intégration paysagère des constructions notamment, l'usage d'arbres et d'arbustes d'essences locales, agencés et associés de manières différentes selon le lieu et l'effet recherché permettra de conserver l'identité rurale du territoire et éventuellement de prolonger les structures végétales existantes.

En effet les haies recèlent un environnement riche souvent méconnu. Au-delà d'un paysage de qualité les haies favorisent donc également la biodiversité.

Étroitement lié à l'homme, le paysage est l'affaire de chacun de nous.

Les haies bocagères, principes et réglementation

QU'EST CE QU'UNE HAIE BOCAGÈRE ?

Une haie bocagère se compose d'associations végétales de plusieurs espèces bien adaptées au sol et au climat et qui s'accordent avec le paysage dans lequel elles s'insèrent.



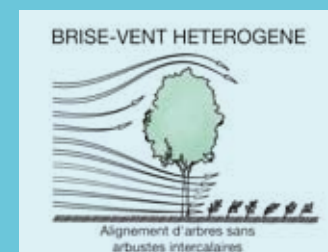
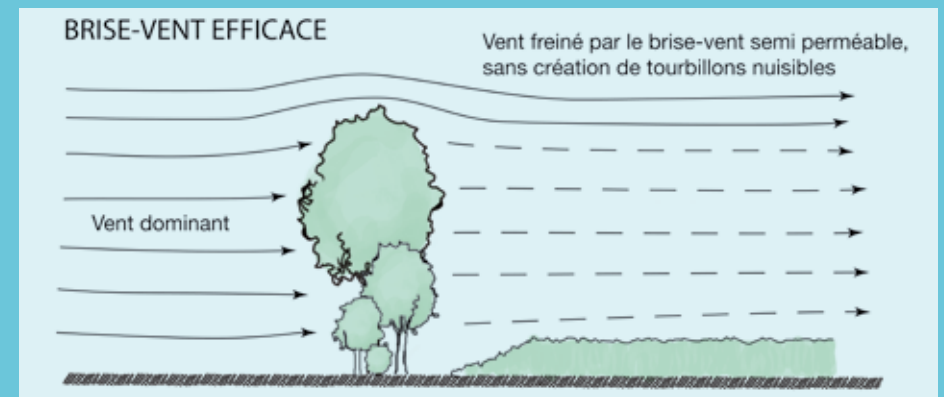
LE RÔLE DES HAIES :

Utilisées pendant longtemps comme clôtures par les agriculteurs, les haies jouent le rôle de brise vent et de réserve en bois de chauffage et en bois d'œuvre.

Mais les haies ont également d'autres intérêts par rapport :

Au vent :

La haie bocagère, en fonction de sa hauteur permet de réguler le vent. Elle ne donne pas "d'effet mur" qui crée des tourbillons néfastes derrière la haie (comme le fait par exemple une haie dense comme la haie de Thuya), mais elle laisse passer le vent à 50% tout en le ralentissant. Ainsi les cultures sont protégées, de même que les bâtiments, ce qui contribue à une économie de chauffage et permet de limiter les dégâts en cas de tempête.



Les haies bocagères, principes et réglementation

A l'eau et aux sols :

Les haies ont une action directe sur la qualité des eaux et la protection des sols. En effet, elles régulent le régime des eaux en ralentissant la vitesse de circulation de l'eau à la surface et en favorisant son infiltration dans le sol. Ainsi, le ruissellement est diminué, ce qui permet de limiter l'érosion des sols.

A la biodiversité :

La diversité des essences que l'on peut trouver dans une haie, leur structure en plusieurs strates et les plantes qui poussent à leur pied, favorisent la présence de nombreux insectes, oiseaux et petits mammifères. Ils trouvent dans la haie ou à son pied un lieu de refuge et une réserve de nourriture.

Il est à noter que les haies constituent également de véritables corridors biologiques qui permettent à de nombreuses espèces de se déplacer.

Aux paysages :

Les haies par leurs formes et leurs couleurs variées, contribuent à la qualité des paysages. Elles soulignent le tracé des chemins, accompagnent les cours d'eau, mettent en valeur les hameaux et dessinent le relief.

Les plantations permettent également d'intégrer dans le paysage les nouvelles constructions, que ce soit les maisons ou les bâtiments agricoles et d'activités.

LE CHOIX DU TYPE DE HAIE :

Les haies sont de hauteurs, de formes et de compositions variées. Avant d'entreprendre la plantation d'une haie il est donc nécessaire de réfléchir aux effets recherchés.

| | Arbre isolé | Haie basse (taillée ou libre) | Petite Haie moyen brise vent | Haie haute grand brise vent |
|------------------------------------|-------------|-------------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| Effet brise vent | | | ☼☼☼ | ☼☼☼☼☼ |
| Fermeture de l'espace - camouflage | | | ☼☼☼☼ | ☼☼☼☼☼☼ |
| Délimitation des parcelles | | ☼☼☼ | ☼☼☼☼ | ☼☼☼☼☼☼ |
| Décoration | ☼☼☼☼ | ☼ | ☼ | ☼ |
| Ombrage – point d'appel | ☼☼☼☼ | | ☼ | ☼☼☼ |
| Production – économie | | ☼ | ☼☼☼ | ☼☼☼☼☼ |
| Ecologie | ☼ | ☼ | ☼☼☼ | ☼☼☼☼☼ |
| Hydrologie | ☼ | ☼☼☼☼ | ☼☼☼☼ | ☼☼☼☼☼ |



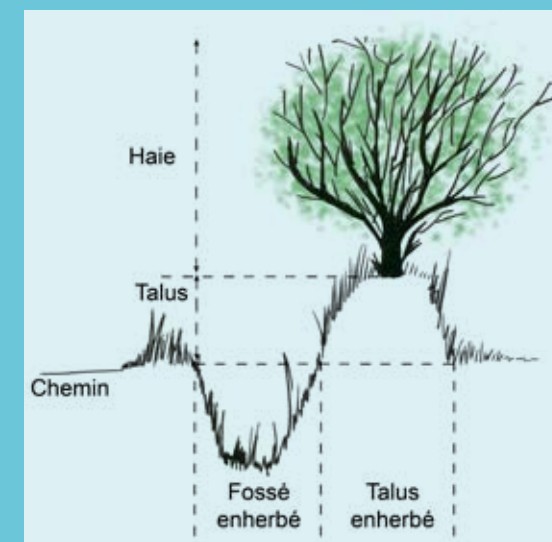
- 1 La haie basse est composée d'une strate arbustive, taillée généralement en cépée pour former une touffe avec plusieurs ramifications au pied.
- 2 La petite haie se compose en règle générale de deux strates arbustives de tailles différentes.
- 3 La haie haute se compose d'arbres de haut jet auxquels on peut associer une à deux strates arbustives en fonction de l'effet brise-vent désiré et de la perméabilité visuelle souhaitée.

Un talus et/ou un fossé en accompagnement de la haie.

Les haies peuvent être associées à des talus et/ou des fossés.

Leurs rôles sont multiples.

- Tout d'abord le talus permet de remonter la hauteur de la haie et ainsi d'accentuer le rôle de brise-vent.
- Le talus associé à un fossé permet de favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol, ainsi il participe à la réalimentation de la nappe phréatique, tout en limitant l'érosion des sols.
- Le talus permet également de jouer le rôle de filtre naturel et contribue ainsi à l'amélioration de la qualité des eaux.
- Outre l'intérêt paysager de l'ensemble haie-talus-fossé, caractéristique du paysage rural, lors de l'implantation de construction neuve, la création ou le maintien de cet ensemble, permet de drainer le terrain pendant les saisons humides mais également de conserver une certaine fraîcheur lors de la belle saison.

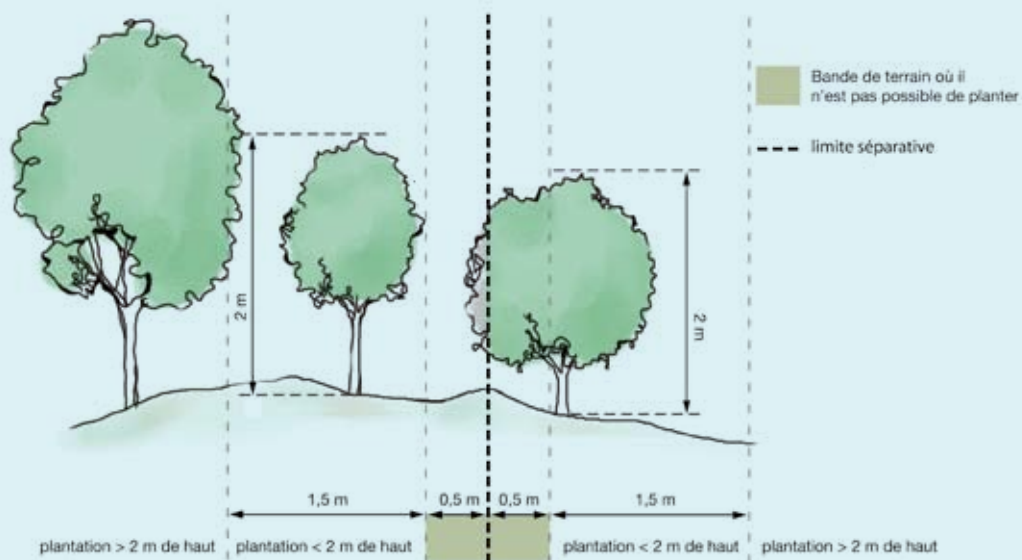


LÉGISLATION CONCERNANT LES ARBRES ET LES HAIES :

En dehors de toute protection dans les documents d'urbanisme (espaces boisés classés notamment) et si le plan local d'urbanisme (PLU) ne spécifie pas les hauteurs de clôtures, l'article 671 du code civil s'applique à toutes les plantations (arbres isolés, groupés, mais aussi les végétaux poussant spontanément).

Les hauteurs et distances de plantations :

- En limite de parcelle, il est interdit de planter entre 0 et 0.5 mètre.
- Entre 0.5 et 2 mètres de la limite de propriété, la hauteur des plantations est limitée à 2 mètres. Cette hauteur correspond à la taille maximale de l'arbre au cours de sa vie.
- A partir de 2 mètres de la limite séparative, les plantations ne sont pas limitées en hauteur.



Remarques :

- La distance s'apprécie depuis le centre de l'arbre jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine.
- Lors du calcul de la hauteur de l'arbre, la présence d'un éventuel dénivelé entre les deux parcelles n'est pas pris en compte.

La prescription acquisitive trentenaire : (servitude de plantation)

Lorsqu'une haie ou un arbre a été planté de manière non conforme il y a plus de 30 ans, sans qu'il y ait eu protestation du voisin, la demande d'arrachage ou de réduction de la hauteur de la plantation n'est plus possible.

Le changement de propriétaire de la parcelle voisine ne remet pas en cause la prescription. Cependant, cette prescription trentenaire ne s'applique qu'à la haie d'origine, il ne sera pas possible de replanter à l'identique les arbres ou arbustes qui viendraient à dépérir ou qui seraient coupés.

La destination du père de famille : (servitude de plantation)

Article 692 du code civil : "il y a destination du père de famille lorsqu'il est prouvé que les deux fonds actuellement divisés, ont appartenu au même propriétaire et que c'est par lui que les choses ont été mises dans l'état duquel résulte la servitude."

Cette servitude permet donc d'assurer la survie d'une haie suite au partage de la propriété. Cependant, comme la prescription trentenaire, elle ne s'applique qu'à la haie d'origine.

Les droits du propriétaire :

Pour les haies non conformes, le propriétaire dispose seul du choix de la mesure appropriée, à savoir l'enlèvement des plantations ou la réduction de la hauteur.

Pour les plantations situées à 50 cm de la limite séparative, seul l'arrachage permet la mise en conformité. Le propriétaire est responsable des arbres qui lui appartiennent ; lorsqu'un arbre provoque un dommage, le propriétaire est présumé responsable.

Les droits du voisin :

Le voisin reste libre de demander la mise en conformité même si la haie ne le gêne pas, il n'a pas à justifier d'un quelconque préjudice.

Remarque : le voisin ne peut procéder lui-même de son propre chef à l'arrachage ou à la réduction de la hauteur de la haie non conforme.

Les conventions :

La plantation d'une haie mitoyenne nécessite un accord des deux riverains.

Ainsi la création d'une convention permettra de protéger les haies existantes et à venir. La servitude ainsi créée ne disparaîtra pas en cas de changement de propriétaire, elle est liée aux parcelles.

Afin qu'elle soit plus facilement opposable aux tiers, il est préférable qu'elle soit passée devant notaire.

Les sites d'implantations : les haies en Brière

Selon les paysages, la végétation est différente, que ce soit au niveau des essences que l'on peut trouver, qu'au niveau de leur densité ou de leur implantation. Ainsi la plantation de haies, d'arbres et d'arbustes doit prendre en compte ces particularités afin d'être en accord avec le paysage dans lequel elle est réalisée.

Les paysages ouverts : marais salants, zones humides.

A proximité des marais salants ou sur les espaces ouverts des limites des marais de Brière, la végétation arborescente est peu présente. Afin de préserver ces paysages ouverts, on peut préférer la plantation de quelques arbustes isolés, dont le nombre limité et la faible hauteur n'auront pas d'impact sur le paysage environnant.

S'il est nécessaire de délimiter l'espace privé, la mise en place d'une clôture de bois ou éventuellement d'un grillage vert accompagné par de petits bosquets d'arbustes pourra être un bon compromis afin de préserver l'aspect ouvert du paysage.



En milieu urbain (bourg).

En zone urbaine, la densité du bâti, associée au coût important de l'espace, ne permet souvent pas la plantation de haie bocagère. On peut alors préférer la plantation d'arbustes isolés voire d'arbres si l'espace est suffisant pour permettre leur épanouissement.

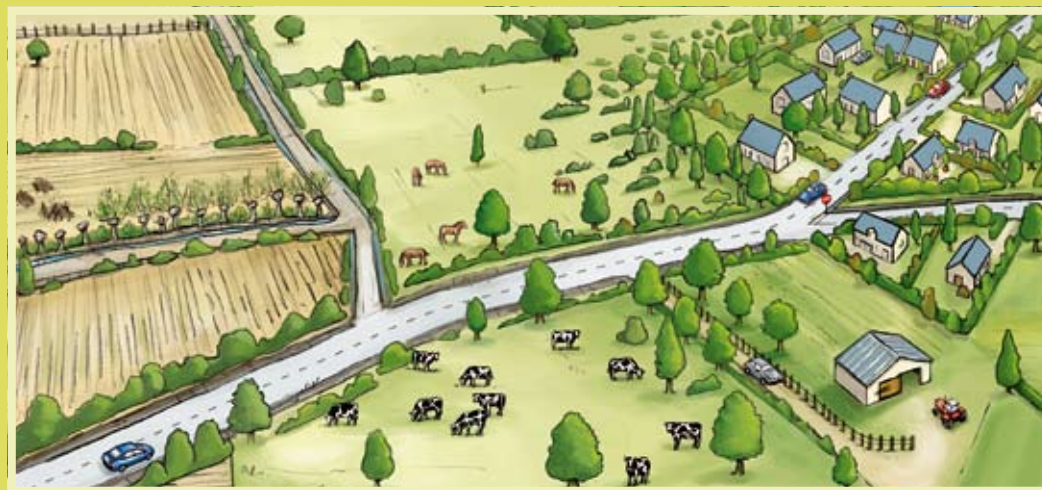
A l'interface des espaces naturels et agricoles (lotissements, villages et hameaux)

Les transitions végétales entre les espaces bâtis et les espaces naturels ou agricoles sont indispensables pour la préservation de la qualité des paysages.

Afin de permettre une intégration optimale, un étagement de la végétation peut être nécessaire. Il permet une transition douce entre les deux types d'espaces.

De plus il constitue un espace tampon pour la faune.

La préservation des haies existantes à proximité des habitations, avec éventuellement leur fossé ou talus, permet également de favoriser la transition avec les espaces naturels. Les haies et les espaces de transition ont également un rôle écologique important pour la circulation des espèces en créant de véritables corridors écologiques permettant la traversée du hameau par la faune.



Les sites d'implantations : les haies en Brière

Les bâtiments de grandes tailles.

Les exploitations agricoles font partie intégrante des paysages ruraux. Or, les hameaux agricoles qui composaient auparavant ces paysages font de plus en plus place à l'implantation de bâtiments de grandes dimensions qui répondent mieux aux besoins de l'activité, mais qui s'insèrent beaucoup plus difficilement dans le paysage.

Pour l'intégration des bâtiments de haute taille, l'idée n'est pas de totalement les masquer, au risque d'accentuer encore plus l'effet de coupure dans le paysage, mais plutôt d'atténuer l'impact des volumes construits en y associant des formes végétales variées (haie, bosquet, arbres isolés) afin de rompre la monotonie des bâtiments et conserver le rapport d'échelle.

Les haies de hauteurs variées permettront également de jouer au maximum le rôle de brise-vent et de protéger le bâtiment en cas de tempête.

Une réflexion en amont sur l'aménagement de l'espace qui sera occupé par les haies est indispensable. Les racines et les branches doivent avoir suffisamment d'espace pour ne pas endommager le bâtiment ou empiéter sur une voie de circulation.

Pour les nouvelles constructions, la conception doit toujours s'accompagner d'une démarche d'intégration paysagère s'interrogeant aussi bien sur les matériaux utilisés, les coloris que sur les plantations nécessaires.

La notion d'échelle :

il s'agit du rapport au paysage environnant. Par exemple, un bâtiment de grande taille dans un paysage ouvert, donnera une impression monumentale, qui sera accentuée si à proximité une haie de très faible hauteur est implantée.



Exemple de haie préservée autour de constructions neuves

Les types de haies à éviter.

Les haies composées exclusivement d'une seule essence, d'autant plus s'il s'agit d'une essence persistante, sont à éviter. En effet, ce type de haie totalement imperméable donne un rendu très urbain et tend à banaliser le paysage, on le trouve partout, que ce soit en France ou dans toute l'Europe. De plus l'effet mur créé, au lieu de servir de brise-vent, accentue les perturbations de l'autre côté de la haie et ne protège donc pas la maison.

Si on désire tout de même créer une haie dense, permettant d'isoler totalement le jardin du voisinage, une association d'essences persistantes de hauteurs variées peut donner un effet similaire. La variation de textures et de couleurs ainsi créée et l'utilisation d'essences locales permettent de répondre aux besoins tout en favorisant l'intégration paysagère.



haie imperméable avec essences variées




haie imperméable à éviter

Liste des essences locales

arbres - arbustes et arbrisseaux

Les listes présentées ici, donnent un aperçu non exhaustif des principales essences d'arbres et d'arbustes que l'on peut trouver sur le territoire du Parc. Certaines essences, sont parfois difficiles à trouver dans le commerce, elles pourront aisément être remplacées par des espèces plus ornementales qui seront conseillées en jardinerie ou chez un pépiniériste. A la fin du guide se trouve un tableau comparatif des essences qui permettra d'orienter le choix en fonction des effets recherchés.



Nom français de l'essence (Nom latin)

- Produits divers (fruits, plante mellifère toxique, propriétés médicinales, etc)
- **Froid** : ❄️ Craint le froid
- **Faune** : 🐝 Plante favorable à la faune
- **Valeur du Bois de chauffage** : 🔥 Bon bois de chauffage
- **Valeur du bois d'œuvre** :
Propriétés particulières de l'essence (sensibilité aux maladies, etc)
- **Sensibilité au feu bactérien**

| Hauteur | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|---------------------------------|-----------|-------------------|-------------------------|
| xx - xx m | Humidité | ☀️ Ombre | 🌳 Haut jet |
| Feuillage : ex. caduque | PH du sol | ☀️ Demi-ombre | 🌳 Cépée, 🌳 Têtard |
| Longévité : xx ans | Texture | ☀️ Pleine lumière | 🌳 Haie taillée, arbuste |
| Croissance : ex. moyenne | | | |

Localisation :

Produits divers (plusieurs rubriques par essence) :

- 🌿 Médicinal, 🍌 Fruit comestible ,
- 🐝 Plante mellifère et fleurs, ⚠️ Plante toxique



Le feu bactérien

Le feu bactérien (*Erwinia amylovora*) est une maladie bactérienne qui s'attaque aux arbres fruitiers à pépins et à différents arbustes sauvages et d'ornement. Lorsque les conditions sont favorables, la maladie se propage très largement et cause des dégâts considérables. Les plantes infectées risquent de dépérir en une seule saison.

Afin d'empêcher toute propagation de la maladie, tous les plants d'arbres et d'arbustes sensibles au feu bactérien doivent être achetés dans des pépinières contrôlées, possédant les passeports phytosanitaires des différentes essences concernées.

1• les arbres



Alisier torminal (*Sorbus torminalis*)

- 🐝 Plante assez mellifère
- 🐝 Favorable à la faune
- 🔥 Très bon bois de chauffage
Bois de valeur : sciage, tranchage, sculpture
- 🌿 Fruits astringents, antidiarrhéiques, antidyssentériques
- 🚫 Sensible au feu bactérien (achat en pépinière contrôlée par la protection des végétaux),
Rejette, drageonne.

| | | | |
|-----------------------------|--------------------|-------------------|------------------------|
| Hauteur : 15 - 20 m | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
| Feuillage : caduque | Sol léger et frais | ☀️ Demi-ombre | 🌳 Haut jet |
| Longévité : 100 ans | Acide à basique | ☀️ Pleine lumière | |
| Croissance : moyenne | Siliceux, limoneux | | |

Localisation : Présent sur tout le territoire

Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)

- 🐝 Plante assez mellifère, floraison en février-mars
Bois de chauffage médiocre
Sciage, fendage, pâte à papier, tournerie, sculpture
- 🌿 Feuilles sudorifiques, diurétiques et vermifuges ; écorce astringente, tonique, détersive et fébrifuge
Ecorce brune, crevassée ; rejette ; bois imputrescible dans l'eau, fixe les berges



| | | | |
|----------------------------------|-----------------------------|-------------------|------------------------|
| Hauteur : 20 - 30 m | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
| Feuillage : caduque | Humide à très humide | ☀️ Pleine lumière | 🌳 Haut-jet |
| Longévité : 100 - 150 ans | Acide à basique | | 🌳 Cépée |
| Croissance : rapide | Sableux, limoneux, argileux | | 🌳 Têtard |

Localisation : Présent sur tout le territoire hormis la zone littorale



Bouleau verruqueux (*Betula pendula*)

- 🐝 Plante assez mellifère, floraison en avril - mai
Ne craint pas le froid
- 🔥 Bon bois de chauffage
Sciage, déroulage, tranchage, pâte à papier, manche à outils
- 🌿 Plante diurétique, résolutive, dépurative antidartreuse, antirhumatismale
Ecorce blanche et lisse s'exfoliant en lames minces ; rejette et drageonne

| | | | |
|----------------------------|---------------------|-------------------|------------------------|
| Hauteur : 15 - 20 m | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
| Feuillage : caduque | Plutôt sec et léger | ☀️ Pleine lumière | 🌳 Haut-jet |
| Longévité : 100 ans | Acide ou basique | | 🌳 Cépée |
| Croissance : rapide | Sableux | | |

Localisation : Présent sur tout le territoire



Châtaignier commun (*Castanea sativa*)

- ✚ Plante assez mellifère, floraison jaune en mai - juin
- 🍌 Châtaignes comestibles "marrons"
- 🐾 Plante favorable à la faune
- 🌡️ Craint le froid et attrape un champignon mortel, l'encre. On préférera planter le châtaignier de l'INRA plus résistant.
- 🔥 Bon bois de chauffage, mais projection d'escarilles
- 📄 Sciage, fendage, pâte à papier, piquets
- 🏠 Plante astringente et fébrifuge

| | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|--------------------------------------|-------------------|-------------------|-----------------|
| Hauteur : 25 - 35 m | Sol sain et frais | ☀️ Pleine lumière | 🌳 Haut-jet |
| Feuillage : caduque | Acide | ☁️ Demi-ombre | 🌱 Cépée |
| Longévité : 500 - 1500 ans | Sableux, limoneux | | |
| Croissance : moyenne à rapide | | | |

Localisation : On le trouve plutôt au Nord et à l'ouest du territoire du Parc.



Cormier (sorbier domestique) (*Sorbus domestica*)

- ✚ Plante mellifère, petites fleurs blanches en avril et juin.
- 🍌 Fruits rouges consommables blettes : sorbes et cormes
- 🐾 Très favorable à la faune ; les fruits attirent beaucoup les oiseaux
- 🔥 Très bon bois de chauffage
- 📄 Bois de valeur : sciage, tranchage, tournerie, manche d'outils
- 🏠 Fruits antinauséux et antidiarrhéiques
- 🚫 Sensible au feu bactérien (achat en pépinière contrôlée par la protection des végétaux)
- Rejette

| | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|----------------------------------|-----------------------|-------------------|-----------------|
| Hauteur : 15 - 20 m | Sol frais | ☀️ Pleine lumière | 🌳 Haut-jet |
| Feuillage : caduque | Acide à basique | ☁️ Demi-ombre | 🌱 Cépée |
| Longévité : 500 - 600 ans | Argileux, caillouteux | | |
| Croissance : lente | | | |

Localisation : Présent sur tout le territoire

Chêne pédonculé (*Quercus robur*)



- 🐾 Plante favorable à la faune
- 🍌 Fruits non-comestibles : glands
- 🔥 Bon bois de chauffage
- 📄 Sciage, tranchage, fendage, tournerie, sculpture
- 🏠 Feuilles astringentes, antiseptiques et hémostatiques
- En Brière, forte mortalité des jeunes arbres, due au développement des Capricornes (espèces protégées) et des Zeuzères (vers et chenilles).
- Rejette et drageonne ; bois imputrescible dans l'eau.

| | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|-------------------------------------|------------------------------|-------------------|-----------------|
| Hauteur : 30 - 45 m | Sols frais voire humide | ☀️ Pleine lumière | 🌳 Haut-jet |
| Feuillage : Caduque | Très acide à basique | | 🌱 Têtard |
| Longévité : 500 - 1000 ans | Argileux, limoneux, tourbeux | | |
| Croissance : lente à moyenne | | | |

Localisation : Présent sur tout le territoire

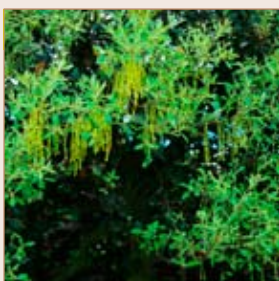
Érable champêtre (petit Érable, acéaïlle) (*Acer campestre*)



- ✚ Plante très mellifère.
- Joli feuillage jaune d'or à l'automne
- 🐾 Favorable à la faune
- 🔥 Très bon bois de chauffage
- 📄 Sciage, tournerie, mobilier, manche d'outils
- Rejette

| | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|----------------------------------|--------------------|-------------------|-----------------|
| Hauteur : 10 - 20 m | Sain | ☀️ Pleine lumière | 🌳 Haut-jet |
| Feuillage : caduque | Neutre à basique | ☁️ Demi-ombre | 🌱 Cépée |
| Longévité : 100 - 150 ans | Limoneux, argileux | | 🌳 Haie taillée |
| Croissance : lente | | | |

Localisation : Présent sur tout le territoire hormis la zone littorale



Chêne vert (*Quercus ilex*)

- 🍌 Fruits non-comestibles : glands
- 🐾 Plante favorable à la faune
- ❄️ Sensible au froid
- 🔥 Excellent bois de chauffage
- Très mauvais bois d'œuvre
- Arbre restant vert toute l'année ; écorce noirâtre et crevassée (utilisée autrefois pour son tanin) ; bois très dur et très dense, se déformant au séchage ; rejette et drageonne.

| | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|-------------------------------------|--------------------------------|-------------------|-----------------|
| Hauteur : 15 - 20 m | Sol aride | ☀️ Pleine lumière | 🌳 Haut-jet |
| Feuillage : persistant | Acide à neutre | | 🌱 Cépée |
| Longévité : 500 - 1000 ans | Calcaire, rocailleux, siliceux | | |
| Croissance : lente à moyenne | | | |

Localisation : Présent sur la frange littorale, entre la Brière et la mer.

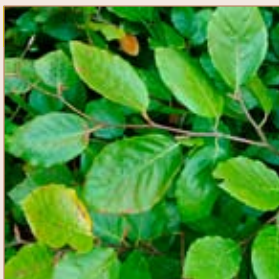


Frêne élevé (frêne commun) (*Fraxinus excelsior*)

- Ne craint pas le froid, mais est sensible aux gelées de printemps
- 🔥 Très bon bois de chauffage
- 📄 Sciage, déroulage, tranchage, pâte à papier, manche à outils
- 🏠 Feuilles et fruits diurétiques, antirhumatismaux, antigoutteux, sudorifiques, toniques, laxatifs ; écorce aromatique, tonique, astringente, fébrifuge et expectorante.
- Rejette bien de souche. Supporte mal les peuplements denses.
- Bon fourrage ; racines et loupes recherchées.

| | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|----------------------------------|----------------------------|-------------------|-----------------|
| Hauteur : 15 - 35 m | Sol frais, voire humide | ☀️ Pleine lumière | 🌳 Haut-jet |
| Feuillage : Caduque | Légèrement acide à basique | ☁️ Demi-ombre | 🌱 Cépée |
| Longévité : 100 - 200 ans | Argileux, limoneux | | 🌳 Têtard |
| Croissance : rapide | | | |

Localisation : Essence liée au marais et à ses abords.



Hêtre (*Fagus sylvatica*)

- 🍄 Faines comestibles et productrices d'huile
- 🐾 Favorable à la faune
- 🔥 Excellent bois de chauffage
Sciage, déroulage, pâte à papier, tournerie, manche d'outils
- ⊕ Ecorce astringente et fébrifuge : charbon bactéricide et antituberculeux

| Hauteur : 20 - 45 m | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|---|---|---------------------------|-----------------|
| Feuillage : caduque Longévité : 150 - 300 ans Croissance : moyenne | Sol sain, voire humide Acide à basique | ☀️ Demi-ombre ☁️ Ombre | 🌳 Haut jet |

Localisation : Présent essentiellement au nord du Parc, parmi les boisements



Orme champêtre (*Ulmus campestris*)

- ❄️ Assez sensible au froid, surtout aux gelées de printemps
- 🔥 Très bon bois de chauffage
Bois de grande valeur : sciage, déroulage, tranchage, manche d'outils, plaquage, ébénisterie, construction (escalier), charonnage (moyeux, jante et instruments agricoles)
- ⊕ Ecorce stimulante, sudorifique, diurétique et résolutive
Sensible à la graphiose, il a presque totalement disparu de Loire Atlantique, des variétés résistantes existent.

| Hauteur : 20 - 35 m | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|--|---|-------------------|--|
| Feuillage : caduque Longévité : 300 - 400 ans Croissance : rapide | Sol sain à humide Neutre Limoneux, argileux | ☀️ Pleine lumière | 🌳 Haut-jet 🌳 Cépée 🌳🌳 Têtard, Haie taillée |

Localisation : Présent sur tout le territoire

If (*Taxus baccata*)

- ⚠️ Arilles toxiques
Bois très dur, utilisé pour le tranchage donnant des placages, pour le tournage d'objets décoratifs et pour la sculpture car résiste bien à la fissuration.
Attention, toxique de la tête au pied

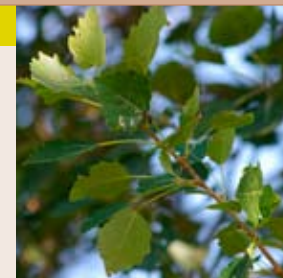


| Hauteur : 10 - 20 m | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|--|--------------------------------------|-------------------------------|-----------------|
| Feuillage : persistant Longévité : 1000 - 1500 ans Croissance : lente | Tout sauf trop humide ou trop sec | ☀️ Pleine lumière ☁️ Ombre | 🌳 Haie taillée |

Localisation : Présent sur tout le territoire

Peuplier tremble (*Populus tremula*)

- ❄️ Résiste bien au grand froid
Bois de chauffage médiocre
Sciage, déroulage, panneaux de particules, allumettes.
- ⊕ Bourgeons diurétiques, sudorifiques, antiseptiques, balsamiques, toniques et astringents.
Espèce pionnière ; rejette et drageonne abondamment mais le bouturage reste difficile.



| Hauteur : 15 - 25 m | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|--|--|-------------------|-----------------------|
| Feuil. : caduque et brillant Longévité : 80 - 100 ans Croissance : rapide | Sol frais, bien drainé Neutre à basique Argileux | ☀️ Pleine lumière | 🌳 Haut-jet 🌳 Cépée |

Localisation : Présent sur tout le territoire



Merisier (cerisier des oiseaux) (*Prunus avium*)

- 🍄 Plante assez mellifère, jolies fleurs blanches en avril-mai
- 🍄 Merise comestible "kirsch", appréciée des oiseaux
- 🐾 Plante favorable à la faune grâce à ses merises
Bois de chauffage médiocre
Bois de grande valeur : sciage, tranchage, ébénisterie fine, plaquage.
- ⊕ Queues de merises diurétiques
C'est de lui que dérivent tous les Cerisiers cultivés

| Hauteur : 15 - 35 m | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|--|--|------------------------------------|-----------------------------------|
| Feuillage : Caduque Longévité : 100 - 200 ans Croissance : rapide | Sol frais Peu acide à basique Argileux, limoneux | ☀️ Pleine lumière ☁️ Demi-ombre | 🌳 Haut-jet 🌳 Cépée 🌳 Têtard |

Localisation : Tout le territoire hormis la zone littorale



Saule blanc (*Salix alba*)

- 🍄 Plante mellifère, floraison en avril - mai
- ⊕ Bois de chauffage médiocre
Sciage, déroulage, tranchage, pâte à papier, manches à outils, sculpture, sabots, lattes, vannerie (rameaux).
Ecorce antirhumatismale et fébrifuge (salicine)

| Hauteur : 10 - 20 m | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|---|---|-------------------|---|
| Feuillage : caduque Longévité : 70 - 120 ans Croissance : rapide | Sol humide Légèrement acide à neutre Limoneux, argileux | ☀️ Pleine lumière | 🌳 Haut-jet 🌳 Cépée, 🌳🌳 Têtard, Haie taillée |

Localisation : Tout le territoire hormis la zone littorale



Sorbier des oiseaux (*Sorbus aucuparia*)

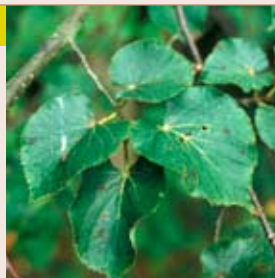
- ✚ Plante assez mellifère, fleurs blanches (mai, juin)
- 🍏 Baies rouges comestibles
Bois de chauffage médiocre
Sciage tournerie, manches à outils
- 🌿 Feuilles purgatives et pectorales ; fruits laxatifs, diurétiques, emménagogues et antiscorbutiques
Rejette
- 🚫 Sensible au feu bactérien (achat en pépinière contrôlée par la protection des végétaux)

| Hauteur : 10 - 15 m | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|---------------------------------|-------------------|-------------------|-----------------|
| Feuillage : caduque | Sol sain et frais | ☁️ Demi-ombre | 🌳 Haut-jet |
| Longévité : 80 - 150 ans | Acide | ☀️ Pleine lumière | 🌳 Cépée |
| Croissance : rapide | Sableux, limoneux | | 🌳 Haie taillée |

Localisation : Présent sur tout le territoire

Tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*)

- ✚ Plante mellifère
Bois de chauffage médiocre
Sciage, tranchage pâte à papier, tournerie, sculpture
- 🌿 Fleurs antispasmodique, calmantes, antitussives, sudorifiques et diurétiques ; écorce anti-inflammatoire.
Rejette, drageonne



| Hauteur : 20 - 30 m | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|-----------------------------|--------------------|---------------|-----------------|
| Feuillage : caduque | Sol sain | ☁️ Demi-ombre | 🌳 Haut jet |
| Longévité : 1000 ans | Acide à basique | | 🌳 Cépée |
| Croissance : rapide | Argileux, limoneux | | 🌳 Têtard |

Localisation : Présent sur tout le territoire

2• arbustes et arbrisseaux



Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*)

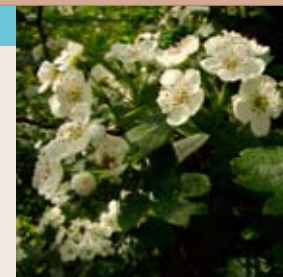
- ✚ Plante très mellifère, jolies fleurs jaunes de juin à octobre
- 🍏 Favorable à la faune
- ⚠️ Attention graines toxiques
Rameaux comportant de nombreuses épines pouvant constituer de véritables haies défensives.

| Hauteur : 1 - 4 m | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|--|--------------------|-------------------|-----------------|
| Feuillage : persistant (épines) | Sol sain à sec | ☀️ Pleine lumière | 🌳 Arbuste |
| Longévité : 10 ans | Acide | | 🌳 Haie taillée |
| Croissance : rapide | Siliceux, limoneux | | |

Localisation : Présent sur tout le territoire

Aubépine (*Crataegus monogyna*)

- ✚ Plante assez mellifère, jolies fleurs blanches et fruits rouges
- 🍏 Favorable à la faune
- 🔥 Bon bois de chauffage.
Petite menuiserie, tournerie
- 🌿 Plante sédative, circulo-régulatrice, fébrifuge et antiscorbutique.
- 🚫 Sensible au feu bactérien (achat en pépinière contrôlée par la protection des végétaux)
Rejette ; nombreuses épines



| Hauteur : 4 - 10 m | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|--------------------------------------|--------------------|-------------------|-----------------|
| Feuillage : caduque | Sec à peu humide | ☁️ Pleine lumière | 🌳 Arbuste |
| Longévité : 500 ans | Acide à basique | ☀️ Demi-ombre | 🌳 Haie taillée |
| Croissance : moyenne à rapide | Argileux, limoneux | | |

Localisation : Présent sur tout le territoire



Bourdaie (nerprun bourdaie) (*Frangula alnus*)

- ✚ Plante mellifère, petites fleurs vert-blanchâtres en avril - juillet
Petits fruits rouges puis noirs à maturité, non comestibles
- 🍏 Très favorable à la faune (insectes, oiseaux, papillons)
- 🔥 Bon bois de chauffage, charbon utilisé autrefois dans la fabrication de la poudre à canon. Charbon de bonne qualité (fusain à dessin).
Vannerie, tuteurs
- 🌿 Ecorce interne vomitive, laxative, vermifuge.
Rejette facilement

| Hauteur : 1 - 5 m | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|--------------------------------|--------------------|-------------------|-----------------|
| Feuillage : caduque | Sol frais à humide | ☁️ Pleine lumière | 🌳 Arbuste |
| Longévité : 30 - 50 ans | Acide (à basique) | ☀️ Demi-ombre | 🌳 Haie taillée |
| Croissance : moyenne | Sols divers | | |

Localisation : Essence liée au marais et à ses abords.



Cornouiller sanguin (sanguine, bois punais, sauvignon) (*Cornus sanguinea*)

- ✚ Plante très mellifère, fleurs blanches avant les feuilles en mars, avril
- 🐝 Favorable à la faune
- Sciage, manche d'outils, vannerie, tuteurs
- Rejette, drageonne

| Hauteur : 2 - 8 m | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|----------------------------|--------------------------|-------------------|-----------------|
| Feuillage : caduque | Sol sec à assez humide | ☀️ Pleine lumière | 🌿 Arbuste |
| Longévité : 30 ans | Légèrement acide basique | ☁️ Demi-ombre | 🌿 Haie taillée |
| Croissance : rapide | Limoneux, argileux | | |

Localisation : Présent sur tout le territoire



Houx (*Ilex aquifolium*)

- Baie rouges (pieds femelles)
- 🐝 Plante favorable à la faune
- Tranchage, tournerie, sculpture, manches à outils
- ⚠️ Attention : baies toxiques

| Hauteur : 2 - 25 m | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|-------------------------------|------------------------------|---------------|-----------------|
| Feuillage : persistant | Sol humide | ☁️ Demi-ombre | 🌿 Haut jet |
| Longévité : 300 ans | Acide à basique | 🌑 Ombre | 🌿 Haie taillée |
| Croissance : lente | Limoneux, argileux, siliceux | | |

Localisation : Présent sur tout le territoire

Églantier (rosier des chiens) (*Rosa canina*)

- 🍷 Baies rouges comestibles en confiture
- 🌿 Fleurs laxatives ; fruits astringents, diurétiques et antiscorbutiques
- ✚ Plante assez mellifère, jolies fleurs rose pâle (mai à juillet)

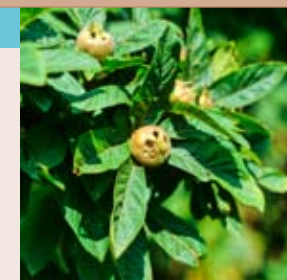


| Hauteur : 2 - 5 m | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|----------------------------|-----------------------------|-------------------|-----------------|
| Feuillage : caduque | Sec à sain | ☀️ Pleine lumière | 🌿 Arbuste |
| Longévité : 60 ans | Légèrement acide à basique | | 🌿 Haie taillée |
| Croissance : rapide | Sableux, argileux, limoneux | | |

Localisation : Présent sur tout le territoire

Néflier (*Mespilus germanica*)

- 🍷 Nèfles comestibles blettes
- ✚ Plante assez mellifère
- 🐝 Favorable à la faune
- Petite ébénisterie, manches d'outils
- 🌿 Fruits toniques, antiscorbutiques et astringents ; feuilles astringentes
- Peut être utilisé comme porte-greffe pour arbres fruitiers



| Hauteur : 2 - 6 m | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|--------------------------------|--------------------|-------------------|-----------------|
| Feuillage : caduque | Sain | ☁️ Demi-ombre | 🌿 Arbuste |
| Longévité : 50 - 80 ans | Acide | ☀️ Pleine lumière | 🌿 Haie taillée |
| Croissance : lente | Siliceux, limoneux | | |

Localisation : Présent sur tout le territoire et de manière plus importante au sud.



Genêt à balai (sarothamne) (*Cytisus scoparius*)

- ✚ Plante mellifère, jolies fleurs jaune d'or
- 🐝 Plante favorable à la faune
- ❄️ Craint le gel
- ⚠️ Attention : plante toxique

| Hauteur : 1 - 3 m | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|--------------------------------|-------------------|-------------------|-----------------|
| Feuillage : caduque | Sol sain | ☀️ Pleine lumière | 🌿 Arbuste |
| Longévité : 10 - 25 ans | Assez acide | | 🌿 Haie taillée |
| Croissance : rapide | Sableux, limoneux | | |

Localisation : Présent sur tout le territoire



Noisetier commun (*Corylus avellana*)

- 🍷 Noisettes comestibles
- Très résistant au froid
- 🔥 Assez bon bois de chauffage
- Clôture, autrefois utilisé pour les cercles de tonneaux.
- Rejette, drageonne

| Hauteur : 2 - 6 m | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|--------------------------------|--------------------------------|-------------------|-----------------|
| Feuillage : caduque | Tout type de sol même calcaire | ☁️ Demi-ombre | 🌿 Arbuste |
| Longévité : 50 - 80 ans | Légèrement acide à neutre | ☀️ Pleine lumière | 🌿 Haie taillée |
| Croissance : moyenne | | | |

Localisation : Présent sur tout le territoire



Poirier commun (*Pyrus communis*)

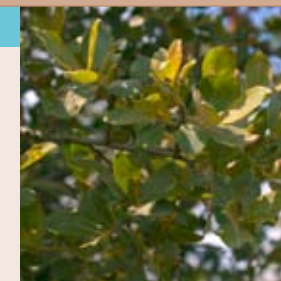
- ✚ Floraison blanche en avril avant les feuilles
- 🍏 Poires comestibles de 2 à 4 cm
- 🔥 Bon bois de chauffage
Bois de très bonne qualité, utilisé en ébénisterie et en charpente drageonne
- 🚫 Sensible au feu bactérien (achat en pépinière contrôlée par la protection des végétaux)

| Hauteur : 8 - 20 m | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|---|--|------------------------------------|-------------------------|
| Feuillage : caduque Longévité : 100 - 300 ans Croissance : lente | Sol sec à assez humide Neutre Argileux, limoneux | ☀️ Pleine lumière ☁️ Demi-ombre | 🌳 Haut jet 🌳 Arbuste |

Localisation : Présent sur tout le territoire

Saule roux (*Salix atrocinerea*)

- ✚ Plante assez mellifère ; floraison en jolis chatons jaunes en avril-mai
- 🐝 Plante favorable à la faune
Bois de chauffage médiocre
Pâte à papier, vannerie
- 🚫 Ecorce antirhumatismale et fébrifuge



| Hauteur : 3 - 6 m | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|---|---|-------------------|-----------------------------|
| Feuillage : caduque Longévité : 50 ans Croissance : rapide | Sol sain à très humide Acide à basique Limoneux, argileux, tourbeux | ☀️ Pleine lumière | 🌳 Haie taillée 🌳 Arbuste |

Localisation : Essence liée au marais et à ses abords.

Pommier sauvage (*Malus sylvestris*)

- ✚ Plantes mellifères ; fleurs blanches rosées qui apparaissent en avril mai
- 🍏 Pommes, comestibles
Résiste bien au froid
- 🔥 Bon bois de chauffage
Petit ébénisterie, tournerie, marqueterie, sculpture, manches
- 🚫 Ecorce tonique, astringente et fébrifuge, feuilles diurétiques
Porte greffe pour arbre fruitier
- 🚫 Sensible au feu bactérien (achat en pépinière contrôlée par la protection des végétaux)



| Hauteur : 6 - 15 m | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|--|--|------------------------------------|-------------------------|
| Feuillage : caduque Longévité : 70 - 100 ans Croissance : moyenne | Sol sain, basique à acide Limoneux, silico-argileux | ☀️ Pleine lumière ☁️ Demi-ombre | 🌳 Haut jet 🌳 Arbuste |

Localisation : Présent sur tout le territoire

Saule à oreillettes (*Salix aurita*)

- Bois de chauffage médiocre
Pâte à papier, sculpture, vannerie
- 🚫 Ecorce antirhumatisme et fébrifuge (salicine)



| Hauteur : 1 - 3 m | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|---|---|------------------------------------|-----------------------------|
| Feuillage : caduque Longévité : 60 ans Croissance : rapide | Sol humide Acide Limoneux, tourbeux | ☀️ Pleine lumière ☁️ Demi ombre | 🌳 Haie taillée 🌳 arbuste |

Localisation : Présent sur tout le territoire



Prunellier (épine noire) (*Prunus spinosa*)

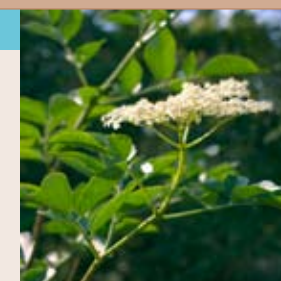
- ✚ Plante assez mellifère ; fleurs blanches apparaissant en avril un peu avant les feuilles
- 🍏 Prunelles comestibles blettes
- 🐝 Plante favorable à la faune
Supporte bien le froid
- 🚫 Ecorce et fruit astringents ; écorce fébrifuge ; fleurs diurétiques et laxatives ; feuilles dépuratives.
Drageonne

| Hauteur : 2 - 4 m | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|---|---|------------------------------------|-----------------------------|
| Feuillage : caduque Longévité : 50 - 80 ans Croissance : moyenne | Sol frais Neutre Limoneux, argileux | ☀️ Pleine lumière ☁️ Demi-ombre | 🌳 Arbuste 🌳 Haie taillée |

Localisation : Présent sur tout le territoire

Sureau noir (*Sambucus nigra*)

- ✚ Plante assez mellifère ; jolies fleurs blanches (juin, juillet)
- 🍏 Baies noires comestibles cuites, en confiture
- 🐝 Favorable à la faune
- 🚫 Plante sudorifique, diurétique, purgative, vomitive, détersive, antiseptique, antispasmodique, emménagogue et résolutive.



| Hauteur : 2 - 10 m | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|---|---|------------------------------------|-----------------------------|
| Feuillage : caduque Longévité : 50 ans Croissance : rapide | Sol frais et humide Neutre à basique Limoneux, argileux | ☁️ Demi ombre ☀️ Pleine lumière | 🌳 Haie taillée 🌳 arbuste |

Localisation : Présent sur tout le territoire

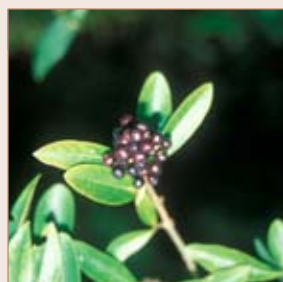
Tamaris d'Angleterre (*Tamarix anglica*)

✚ Fleurs roses en épis nombreux, en mai-septembre



| Hauteur : 2 - 5 m | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|---------------------|----------------------------------|------------------|-----------------------------|
| Feuillage : caduque | Plantes halophile Sol sableux | ☀ Pleine lumière | 🌿 Arbuste 🌿 Haie taillée |
| Longévité : | | | |
| Croissance : | | | |

Localisation : Plante halophile spécifique des anciens prés salés, on la trouve essentiellement au sud de Saint Malo de Guersac, Saint André des Eaux



Troène (*Ligustrum vulgare*)

- ✚ Plante mellifère, jolies fleurs blanches (mai, juin)
- ! Baies toxiques
- 🐜 Plante favorable à la faune
Tournerie, vannerie
Rejette

| Hauteur : 2 - 4 m | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|-----------------------------|---|----------------------------------|-----------------------------|
| Feuillage : semi-persistant | Sols sec à humide Légèrement acide à basique | ☀ Demi ombre ☀ Pleine lumière | 🌿 Arbuste 🌿 Haie taillée |
| Longévité : 30 - 50 ans | | | |
| Croissance : rapide | | | |

Localisation : Présent sur tout le territoire

Viorne obier (obier) (*Viburnum opulus*)

- ✚ Plante assez mellifère
- ! Fruits toxiques
- 🐜 Favorable à la faune
Liens, vannerie



| Hauteur : 2 - 4 m | SOL | LUMIÈRE | TAILLE POSSIBLE |
|-------------------------------|--|----------------------------------|-----------------------------|
| Feuillage : Caduque | Sol sain à humide, parfois sec Légèrement acide à basique | ☀ Demi ombre ☀ Pleine lumière | 🌿 Arbuste 🌿 Haie taillée |
| Longévité : 30 - 50 ans | | | |
| Croissance : Moyenne à rapide | Argileux, limoneux | | |

Localisation : Peu présent sur le territoire mais parfois planté.

autres essences pouvant être utilisées

Certaines essences, même si elles ne font pas partie des essences locales, peuvent venir compléter agréablement vos plantations.

Ainsi le **laurier sauce** (*Laurus nobilis*) ou le **laurier tin** (*Viburnum tinus*), tous deux au feuillage persistant pourront être associés avec d'autres essences, afin de créer une haie dense relativement imperméable. Il en est de même pour le **buis** (*Buxus sempervirens*).

L'arbousier, de par les fleurs et les fruits qu'il produit, pourra également être ajouté à la haie et favoriser ainsi la présence de papillons et autres insectes.

En ce qui concerne les arbres isolés, **le noyer** peut également être intéressant du fait de son aspect mais également des noix qu'il produit à l'automne.

En zone littorale, il est parfois difficile de trouver des essences résistant au sel. Le **pourpier de mer** ou **arroche** (*Atriplex halimus*) est très utilisé au sein des haies brise-vent en bord de mer, puisqu'il résiste au sel.

Les haies peuvent également être agrémentées de **lianes**. Celles que l'on trouve le plus fréquemment sur le territoire du Parc sont le **chèvrefeuille**, la **clématite** des bois ou le **houblon**. Cependant, d'autres essences peuvent donner des effets très intéressants comme **la vigne** ou **le lierre**.



houblon



chèvrefeuille

Quelles essences choisir ?

1 • tableau comparatif des essences locales

Ce tableau reprend les principales caractéristiques des espèces d'essence locale, classées par taille.

| Nom | Feuillage | Fleurs / Feuilles Aspect esthétique | Mellifère | Fruits | Faune | Toxique | Tailles possibles | | | | | Qualité du bois de chauffage | Valeur du bois d'œuvre | Localisation |
|---------------------------------|-----------|-------------------------------------|-----------|--------|-------|---------|-------------------|--------------|-------|----------|--------|------------------------------|------------------------|-------------------------------------|
| | | | | | | | Arbuste | Haie taillée | Cépée | Haut-jet | Têtard | | | |
| Arbres de grande taille | | | | | | | | | | | | | | |
| Alisier Tormalin | ☺ | fleurs blanches | ⊕ | ☺ | ☹ | | | | | ☺ | | ☹☹☹ | ⊕⊕⊕⊕ | Tout le territoire |
| Châtaigner commun | ☺ | fleurs jaunes | ⊕ | ☺ | ☹ | | | | ☺ | ☺ | | ☹ | ⊕⊕ | Extrême nord du Parc |
| Chêne pédonculé | ☺ | | | ☹ | ☹ | | | | ☺ | ☺ | | ☹☹☹ | ⊕⊕⊕ | Tout le territoire |
| Chêne vert | ☺ | | | ☹ | ☹ | | | | ☺ | ☺ | | ☹☹☹ | | Entre la Brière et la mer |
| Frêne élevé | ☺ | | | | | | | | ☺ | ☺ | ☺ | ☹☹☹ | ⊕⊕ | Lié au marais et à ses abords |
| Hêtre | ☺ | | | ☺ | | | | | | | | ☹☹☹ | ⊕⊕⊕ | Au nord, lié aux boisements |
| Merisier | ☺ | fleurs blanches | | ☺ | ☹ | | | | ☺ | ☺ | ☺ | | ⊕⊕⊕⊕ | Tout le territoire sauf le littoral |
| Orme Champêtre | ☺ | | | | | | | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☹☹☹ | ⊕⊕⊕⊕ | Tout le territoire |
| Peuplier Tremble | ☺ | | | | | | | | ☺ | ☺ | | | ⊕⊕ | Tout le territoire |
| Tilleul à petites feuilles | ☺ | fleurs jaune pâle | ⊕⊕ | | | | | | ☺ | ☺ | ☺ | | ⊕ | Tout le territoire |
| Arbres de taille moyenne | | | | | | | | | | | | | | |
| Aulne glutineux | ☺ | | ⊕ | | | | | | ☺ | ☺ | ☺ | | ⊕⊕ | Tout le territoire sauf le littoral |
| Bouleau verruqueux | ☺ | | ⊕ | | | | | | ☺ | ☺ | | ☹☹ | ⊕ | Tout le territoire |
| Cormier | ☺ | petites fleurs blanches | ⊕⊕ | ☺ | ☹ | | | | ☺ | ☺ | | ☹☹☹ | ⊕⊕⊕⊕ | Tout le territoire |
| Erable champêtre | ☺ | feuilles jaune d'or | ⊕⊕⊕ | | ☹ | | | ☺ | ☺ | | | ☹☹☹ | ⊕ | Tout le territoire sauf le littoral |
| If | ☺ | | | ☹ | | ! | | ☺ | | | | | | Tout le territoire |
| Néflier | ☺ | fleurs blanches | ⊕ | ☺ | ☹ | | | ☺ | ☺ | | | | | Tout le territoire |
| Saule blanc | ☺ | | ⊕⊕ | | ☹ | | | ☺ | ☺ | ☺ | | | ⊕ | Tout le territoire |
| Sorbier des oiseaux | ☺ | fleurs blanches | ⊕ | ☺ | | | | ☺ | ☺ | | | | | Tout le territoire |

Feuillage :

☺ Caduque / ☺ Persistant / ☺☺ Semi-persistant

Mellifère :

⊕ Assez mellifère / ⊕⊕ Mellifère / ⊕⊕⊕ Très mellifère

Fruits :

☺ Fruit Comestible / ☹ Fruit non comestible

Qualité du bois de chauffage :

☹ Médiocre / ☹☹ Bon bois de chauffage / ☹☹☹ Très bon / ☹☹☹☹ Excellent

Valeur du bois d'œuvre :

⊖ Faible valeur / ⊕ Valeur moyenne / ⊕⊕ Bonne valeur / ⊕⊕⊕ Très bonne valeur /

⊕⊕⊕⊕ Excellent

Quelles essences choisir ?

1 • tableau comparatif des essences locales

| Nom | Feuillage | Fleurs / Feuilles Aspect esthétique | Mellifère | Fruits | Faune | Toxique | Tailles possibles | | | | | Qualité du bois de chauffage | Valeur du bois d'œuvre | Localisation |
|----------------------|-----------|--|-----------|--------|-------|---------|-------------------|-----------------|-------|----------|--------|---------------------------------|---------------------------|---|
| | | | | | | | Arbuste | Haie taillée | Cépée | Haut-jet | Têtard | | | |
| Grands arbres | | | | | | | | | | | | | | |
| Houx | P | | | ⊖ | 🐝 | ! | | ⊕ | | ⊕ | | | ⊖ | Tout le territoire |
| Aubépine | ⊕ | fleurs blanches | ⊕ | ⊖ | 🐝 | | ⊕ | ⊕ | | | | | | Tout le territoire |
| Bourdaie | ⊕ | | ⊕⊕ | ⊖ | | | ⊕ | ⊕ | | | | | | Lié au marais et à ses abords |
| Cornouiller sanguin | ⊕ | | ⊕⊕⊕ | | 🐝 | | ⊕ | ⊕ | | | | | | Tout le territoire |
| Eglantier | ⊕ | | ⊕ | ⊕ | | | ⊕ | ⊕ | | | | | | Tout le territoire |
| Noisetier commun | ⊕ | | ⊕⊕ | ⊕ | 🐝 | | ⊕ | ⊕ | | | ⊖ | ⊖ | ⊖ | Tout le territoire |
| Poirier commun | ⊕ | | ⊕ | ⊕ | 🐝 | | ⊕ | | | ⊕ | ⊖⊖ | ⊖⊖⊖ | ⊖ | Tout le territoire |
| Pommier sauvage | ⊕ | | ⊕ | ⊕ | | | ⊕ | | | ⊕ | ⊖⊖ | ⊖ | ⊖ | Tout le territoire |
| Prunellier | ⊕ | | ⊕ | ⊕ | 🐝 | | ⊕ | ⊕ | | | | | | Tout le territoire |
| Saule roux | ⊕ | | ⊕ | | 🐝 | | ⊕ | ⊕ | | | | | ⊖ | Lié au marais et à ses abords |
| Sureau Noir | ⊕ | | ⊕ | ⊕ | 🐝 | | ⊕ | ⊕ | | | | | | Tout le territoire |
| Troène | ⊕⊕ | | ⊕⊕ | ⊖ | 🐝 | ! | ⊕ | ⊕ | | | | | | Tout le territoire |
| Viorme obier | ⊕ | | ⊕ | | 🐝 | | ⊕ | ⊕ | | | | | | Peu présent mais planté pour l'orbier |
| Petits arbres | | | | | | | | | | | | | | |
| Ajoncs d'Europe | P | | ⊕⊕⊕ | ⊖ | 🐝 | ! | ⊕ | ⊕ | | | | | | Tout le territoire |
| Genêt à balai | ⊕ | | ⊕⊕ | | | ! | | | | | | | | Tout le territoire |
| Saule à oreillettes | ⊕ | | | | | | ⊕ | ⊕ | | | | | ⊖ | Tout le territoire |
| Tamaris d'Angleterre | ⊕ | | | | | | ⊕ | ⊕ | | | | | | Lié aux anciens prés salés, sud de St-Malo-de-Guersac et de St-André-des-Eaux |
| Sorbier des oiseaux | ⊕ | fleurs blanches | ⊕ | ⊕ | | | | ⊕ | ⊕ | ⊕ | | | | Tout le territoire |

Feuillage :

⊕ Caduque / P Persistant / S P Semi-persistant

Mellifère :

⊕ Assez mellifère / ⊕⊕ Mellifère / ⊕⊕⊕ Très mellifère

Fruits :

⊕ Fruit Comestible / ⊖ Fruit non comestible

Qualité du bois de chauffage :

⊕ Médiocre / ⊕⊕ Bon bois de chauffage / ⊕⊕⊕ Très bon / ⊕⊕⊕⊕ Excellent

Valeur du bois d'œuvre :

⊖ Faible valeur / ⊕ Valeur moyenne / ⊕⊕ Bonne valeur / ⊕⊕⊕ Très bonne valeur /

⊕⊕⊕⊕ Excellent

VOICI QUELQUES ESSENCES À ÉVITER :

Erable Negundo (*Acer negundo*) : appréciant les mêmes espaces que le saule blanc qui est une essence caractéristique du territoire, il existe un risque de mise en concurrence de ces deux espèces qui pourrait avoir des conséquences néfastes sur la population de saule blanc.

Le séneçon arborescent ou baccharis à feuilles d'arroche (*Baccharis halimifolia*), est originaire d'Amérique du Nord. Il est utilisé comme arbuste ornemental aux abords du littoral. Autour des marais salants, le développement du Baccharis sur les digues provoque un effet brise-vent contraire aux besoins des paludiers et gêne les accès et la circulation. La sécrétion de résines par les feuilles et le bois en fait un bon combustible. Son développement augmente donc le risque d'incendie dans les friches. De plus sa production importante de graines pourrait être impliquée dans une aggravation du rhume des foins.

Le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*), modifie fortement les écosystèmes qu'il colonise. En Suisse et dans le Nord de l'Italie, il s'est substitué à des forêts entières de châtaigniers. Il contient de la robine (dans l'écorce) et de la robinine (dans les feuilles, les fleurs et les graines). Ces deux substances sont toxiques pour l'homme (gastro-entérite en cas d'ingestion).

AUTRES PLANTES À ÉVITER :

L'herbe de la pampas (*Cortaderia selloana*), graminée très souvent plantée dans les parcs et jardins, est une espèce très opportuniste. On assiste aujourd'hui à son évasion des jardins notamment sur la côte atlantique où elle trouve un climat favorable.

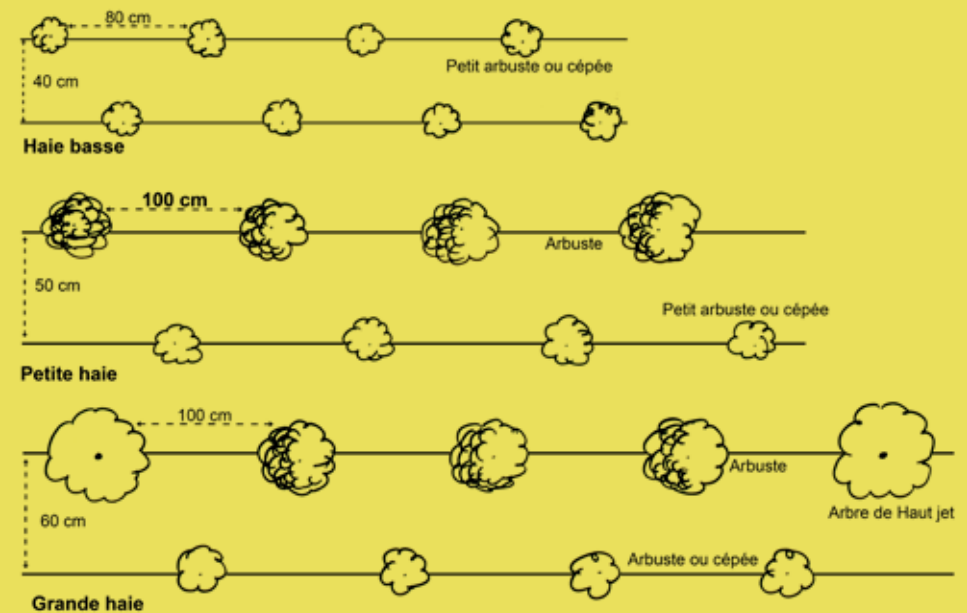
La renouée du Japon (*Fallopia japonica*) fait partie des espèces invasives ayant la dynamique d'expansion la plus forte de notre continent. Les colonies mono spécifiques qu'elle forme le long des cours d'eau, fragilisent d'une part les berges qui tendent à s'éroder et d'autre part empêchent l'accès des usagers aux rives.

La berce du Caucase (*Heracleum mantagazzianum*) pose des problèmes d'envahissement dans de nombreux pays du nord ouest de l'Europe. La furocumarine qu'elle contient provoque par contact, de fortes réactions allergiques surtout lorsque la peau est exposée au soleil.

Tout d'abord pour planter une haie, une attention particulière doit être portée sur le choix des essences (voir liste des essences locales). En règle générale il est conseillé d'associer au moins deux essences, cela permet des variations de textures et de couleurs (feuillages et fleurs éventuellement), une meilleure résistance au gel et aux maladies, mais également, une plus grande diversité de la faune et de la flore.

Quantité et disposition :

La densité de la plantation dépend de l'effet souhaité et des essences choisies. En règle générale il est préférable de planter les sujets en quinconce sur deux rangées. Cette disposition permet de donner une meilleure unité à la haie et évite la concurrence entre les différents plants. Quelques exemples :



Planter et entretenir une haie

Réalisation de la plantation :

1. PRÉPARATION DU SOL :

Afin de donner à l'arbre ou l'arbuste les meilleures conditions pour son épanouissement, il est indispensable de préparer le sol.

- tout d'abord il s'agit d'éliminer la couche herbacée qui pourrait faire concurrence aux plants notamment pour l'eau et les éléments nutritifs.
- ensuite il faut travailler le sol en profondeur (40 à 80cm). Ceci doit permettre la pénétration de l'eau en profondeur et un meilleur développement des racines.
- un apport de fumier ou de compost peut être fait, mais en surface uniquement.

2. COUVERTURE DU SOL :

La couverture du sol est une étape importante de la plantation, celle ci permet de maintenir l'humidité, d'aérer le sol et de limiter la concurrence avec les plantes herbacées. La couverture peut être de différentes natures :

| Quelques exemples de couvertures | Avantages | Inconvénients |
|---|--|---|
| Paillage à base de paille ou de foin. Éventuellement écorce de Pin | <ul style="list-style-type: none"> - Installation facile et rapide. - Biodégradable. - Activité biologique importante. - Fabrication d'humus. - Perméable | <ul style="list-style-type: none"> - Nouveaux apports de paille nécessaires pour conserver une bonne épaisseur. - N'empêche pas l'envahissement par les herbes. |
| La couverture plastique | <ul style="list-style-type: none"> - Empêche l'herbe de pousser. - Maintient l'humidité du sol. | <ul style="list-style-type: none"> - Non biodégradable. - Pose nécessitant une fixation de part et d'autre de la zone à planter. - Difficile à enlever une fois posée. |
| La couverture en feutre végétal | <ul style="list-style-type: none"> - Biodégradable - Perméable | <ul style="list-style-type: none"> - N'empêche pas l'envahissement par les herbes. - Pose nécessitant une fixation de part et d'autre de la zone à planter. |
| La couverture en feutre synthétique | <ul style="list-style-type: none"> - Empêche l'herbe de pousser | <ul style="list-style-type: none"> - Non biodégradable. - Pose nécessitant une fixation de part et d'autre de la zone à planter. |



couverture plastique



couverture en feutre végétal

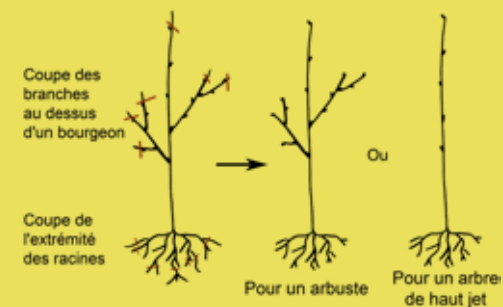
3. LA PLANTATION :

Il est fortement conseillé d'utiliser des plants jeunes (40 à 80 cm), ils sont moins chers et ont une meilleure prise de croissance.

a. Préparation des plants :

Tout d'abord il faut couper les parties abîmées des racines. Si le plant est destiné à devenir un arbre de haut jet, il faut couper toutes les branches. S'il est destiné à être un arbuste, il faut juste tailler l'extrémité des rameaux.

Lorsque la cime est abîmée, il est également nécessaire de la couper, en biseau, au dessus d'un bourgeon.

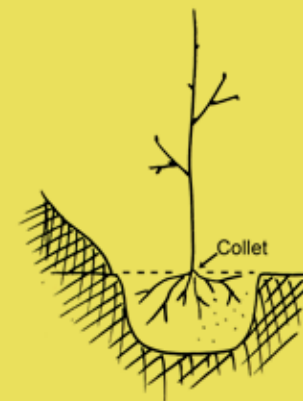


b. Le pralinage :

La reprise d'un arbre n'étant pas toujours évidente, afin d'apporter aux racines ce dont elles ont besoin pour un démarrage rapide, un pralinage est recommandé. Le pralin se trouve dans le commerce ou bien il peut être réalisé en mélangeant 1/3 de bouse de vache, 1/3 de terre et 1/3 d'eau. Ensuite il suffit de tremper les racines dans le mélange avant de mettre le plant en terre.

c. Mise en terre :

- Tout d'abord il est nécessaire d'ouvrir la couverture (plastique, feutre ou paille) et de creuser un trou de profondeur suffisante pour que la limite entre la tige et la base des racines (le collet) soit au niveau du sol.
- Les racines ne doivent pas être comprimées au fond, c'est pourquoi le plus simple est d'enfoncer les racines un peu plus profondément et ensuite de tirer le plant afin que le collet arrive au niveau du sol.
- Ensuite il faut recouvrir les racines en tassant bien le sol afin d'éviter les poches d'air et faire en sorte que les racines soient bien en contact avec la terre.
- Afin d'éviter que le plant ne soit ensuite abîmé, par les animaux notamment, il peut être nécessaire de le protéger par une gaine, une clôture ou un répulsif.



Planter et entretenir une haie

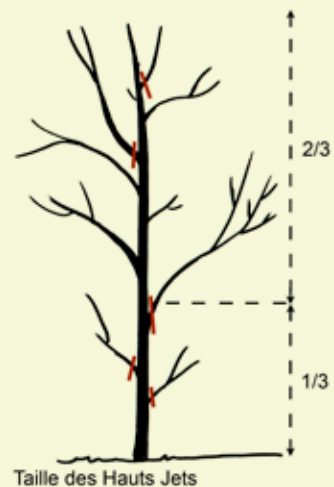
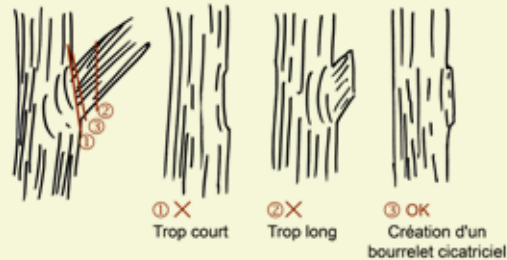
Les modes de taille :

Les trois premières années suivant la plantation sont déterminantes pour l'avenir de la haie. Ainsi durant cette période il faudra être particulièrement vigilant à la concurrence éventuelle de toute végétation.

De même, l'arrosage devra être régulier, surtout en cas de sécheresse.

Lorsque l'on taille un arbre, celui-ci referme la "blessure" en créant un bourrelet cicatriciel.

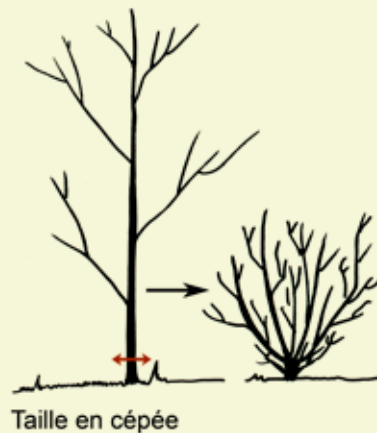
Afin qu'il puisse se former correctement et ainsi empêcher le pourrissement et les maladies, la coupe ne doit pas être effectuée au ras du tronc, ni laisser un chicot.



TAILLER LES ARBRES DE HAUT-JET :

Au printemps suivant la plantation, ainsi que durant les premières années, il est nécessaire de supprimer les branches en concurrence avec la cime, ceci afin d'obtenir un tronc droit. Ces branches sont reconnaissables par leur tendance à se redresser.

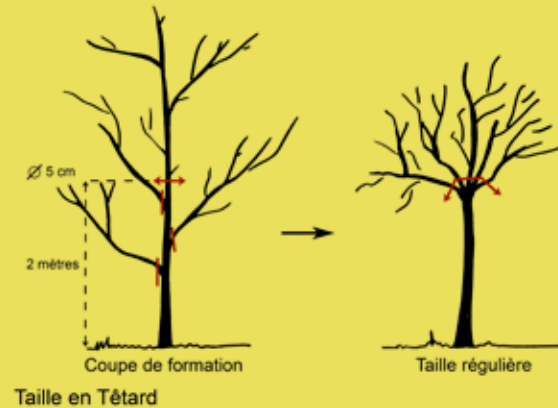
Sur le tiers inférieur de l'arbre, toutes les branches doivent être éliminées.



TAILLER LES ARBRES ET ARBUSTES EN CÉPÉE OU RECÉPAGE :

Le recépage consiste à couper le plant à quelques centimètres du sol (5 à 10 cm).

Réalisé à la fin de l'hiver, après les dernières gelées, il permet de favoriser le départ de plusieurs rejets, qui formeront l'arbuste. Pour aider la haie à s'épaissir on peut réaliser une coupe tous les ans, 10 à 20 cm au-dessus de la coupe de l'année précédente.



LA TAILLE EN TÊTARD :

Les arbres en têtard ont une forme caractéristique des paysages bocagers. Les haies de têtards permettaient de matérialiser les limites de parcelles. L'absence de branche sur la partie basse empêchait le bétail de consommer les jeunes pousses et le bois produit par la tête était exploité pour le chauffage ou le bois d'œuvre.



Le principe de taille consiste à élaguer et à couper la tige principale de l'arbre lorsque celui-ci atteint un diamètre d'environ 5 cm, à une hauteur de 1.6 à 2 mètres.

Cette opération doit être pratiquée tous les deux ou trois ans le temps qu'une "tête" se forme. Ensuite, tailler toute les tiges se trouvant sur la tête tous les 8 ans environ.

LES TAILLES D'ENTRETIEN :

Les tailles d'entretien, suivant la hauteur et la longueur de la haie, peuvent se faire à la main ou de manière mécanisée.

Dans tous les cas, il est nécessaire de se munir du matériel adapté à la dimension des branches afin de réaliser des coupes franches.

La taille doit s'effectuer sur le dessus et latéralement au printemps et éventuellement à la fin de l'été.

| | |
|-------------------------|--|
| Antidartreux | <i>Contre les dermatoses.</i> |
| Antidysentérique | <i>Contre la dysenterie.</i> |
| Antiscorbutique | <i>Contre le scorbut, riche en vitamine C.</i> |
| Antispasmodique | <i>Contre les spasmes.</i> |
| Antitussives | <i>Contre la toux.</i> |
| Astringent | <i>Qui resserre les tissus.</i> |
| Bactéricide | <i>Qui tue les bactéries.</i> |
| Balsamique | <i>Qui apaise.</i> |
| Blet | <i>Se dit d'un fruit très mûr.</i> |
| Bouturage | <i>Prélèvement d'une jeune pousse, qui est ensuite plantée en terre et donne une nouvelle plante.</i> |
| Caduque | <i>Se dit du feuillage des arbres qui perdent leurs feuilles tous les ans.</i> |
| Cépée | <i>Ensemble des rejets issus d'une même souche. Une conduite en cépée consiste à couper l'arbuste pour favoriser les rejets.</i> |
| Collet | <i>Limite entre les racines et la tige ou le tronc.</i> |
| Dépuratif | <i>Qui purifie l'organisme.</i> |
| Détersif | <i>Qui nettoie les plaies.</i> |
| Diurétique | <i>Qui favorise l'activité urinaire.</i> |
| Drageonner | <i>Donner des pousses qui naissent depuis les racines.</i> |
| Emménagogue | <i>Qui favorise l'apparition des règles.</i> |
| Essence | <i>Synonyme d'espèce végétale.</i> |
| Fébrifuge | <i>Contre la fièvre</i> |
| Fendage | <i>Couper le bois dans le sens de la longueur.</i> |
| Feu bactérien | <i>Maladie des rosacées due à une bactérie (<i>Erwinia amylovora</i>). Tous les plants d'essences sensibles au feu bactérien doivent être achetés en pépinière contrôlée par la protection des végétaux.</i> |
| Graphiose | <i>Maladie de l'orme (champignon)</i> |
| Haut-jet | <i>Arbre de grande taille.</i> |

| | |
|---------------------|--|
| Hémostatique | <i>Anticoagulant, qui arrête l'hémorragie.</i> |
| Laxatif | <i>Qui favorise l'évacuation des selles.</i> |
| Mellifère | <i>Plante produisant du nectar particulièrement apprécié des insectes.</i> |
| Persistant | <i>Se dit du feuillage des arbres qui ne perdent pas leurs feuilles.</i> |
| Purgatif | <i>Qui stimule l'évacuation des selles.</i> |
| Rejet | <i>Pousses qui naissent à partir d'une tige ou d'une souche d'arbre.</i> |
| Résolutif | <i>Qui calme une inflammation.</i> |
| Salicine | <i>Substance qui réduit la sensibilité à la douleur.</i> |
| Sol argileux | <i>Sol dont la terre colle aux semelles, retient l'eau en surface et craquelle en été. L'argile retient l'eau et évite l'entraînement des sels minéraux et des engrais vers les couches profondes du sous-sol. Les terrains à forte proportion d'argile sont difficiles à travailler.</i> |
| Sol calcaire | <i>Sol reconnaissable à sa couleur blanchâtre. Il est sec, retient difficilement l'eau et est pauvre en élément fertilisant.</i> |
| Sol sableux | <i>Sol dont la terre malaxée à la main s'effrite entre les doigts quand on la serre. Sol léger, meuble, facile à bêcher, à biner et à désherber. Il se réchauffe rapidement au printemps et les semis y lèvent précocement. Il laisse trop vite filtrer l'eau, qui "lessive" les éléments fertilisants et les entraîne vers les couches profondes.</i> |
| Sol tourbeux | <i>Sol de couleur noire. Il est riche en matière organique et acide.</i> |
| Sudorifique | <i>Qui limite la transpiration.</i> |
| Têtard | <i>Taille d'un arbre qui est étêté afin de favoriser les rejets.</i> |
| Tournerie | <i>Travail du bois qui permet d'obtenir des objets de formes plus ou moins cylindriques selon l'effet recherché.</i> |

Index français

| NOM FRANÇAIS | NOM LATIN | PAGE |
|----------------------------|---------------------------|------|
| Ajonc d'Europe | <i>Ulex europaeus</i> | 21 |
| Alisier Tormalin | <i>Orbus torminalis</i> | 15 |
| Aubépine | <i>Crataegus monogyna</i> | 20 |
| Aulne glutineux | <i>Alnus glutinosa</i> | 15 |
| Bouleau verruqueux | <i>Betula pendula</i> | 15 |
| Bourdaie | <i>Frangula alnus</i> | 21 |
| Châtaignier commun | <i>Castanea sativa</i> | 16 |
| Chêne pédonculé | <i>Quercus robur</i> | 16 |
| Chêne vert | <i>Quercus ilex</i> | 16 |
| Cormier | <i>Sorbus domestica</i> | 17 |
| Cornouiller sanguin | <i>Cornus sanguinea</i> | 22 |
| Églantier | <i>Rosa canina</i> | 22 |
| Erable champêtre | <i>Acer campestre</i> | 17 |
| Frêne élevé | <i>Fraxinus excelsior</i> | 17 |
| Genêt à balai | <i>Cytisus scoparius</i> | 22 |
| Hêtre | <i>Fagus sylvatica</i> | 18 |
| Houx | <i>Ilex aquifolium</i> | 23 |
| If | <i>Taxus bacata</i> | 18 |
| Merisier | <i>Prunus avium</i> | 18 |
| Néflier | <i>Mespilus germanica</i> | 23 |
| Noisetier commun | <i>Corylus avellana</i> | 23 |
| Orme champêtre | <i>Ulmus campestris</i> | 19 |
| Peuplier Tremble | <i>Populus tremula</i> | 19 |
| Poirier commun | <i>Pyrus communis</i> | 24 |
| Pommier sauvage | <i>Malus sylvestris</i> | 24 |
| Prunellier | <i>Prunus spinosa</i> | 24 |
| Saule à oreillettes | <i>Salix aurita</i> | 25 |
| Saule blanc | <i>Salix alba</i> | 19 |
| Saule roux | <i>Salix atrocinerea</i> | 25 |
| Sorbier des oiseaux | <i>Sorbus aucuparia</i> | 20 |
| Sureau noir | <i>Sambucus nigra</i> | 25 |
| Tamaris d'Angleterre | <i>Tamarix anglica</i> | 26 |
| Tilleul à petites feuilles | <i>Tilia cordata</i> | 20 |
| Troène | <i>Ligustrum vulgare</i> | 26 |
| Viorne obier | <i>Viburnum opulus</i> | 26 |

Index latin

| NOM LATIN | NOM FRANÇAIS | PAGE |
|---------------------------|----------------------------|------|
| <i>Acer campestre</i> | Erable champêtre | 17 |
| <i>Alnus glutinosa</i> | Aulne glutineux | 15 |
| <i>Betula pendula</i> | Bouleau verruqueux | 15 |
| <i>Castanea sativa</i> | Châtaignier commun | 16 |
| <i>Cornus sanguinea</i> | Cornouiller sanguin | 22 |
| <i>Corylus avellana</i> | Noisetier commun | 23 |
| <i>Crataegus monogyna</i> | Aubépine | 20 |
| <i>Cytisus scoparius</i> | Genêt à balai | 22 |
| <i>Fagus sylvatica</i> | Hêtre | 18 |
| <i>Frangula alnus</i> | Bourdaie | 21 |
| <i>Fraxinus excelsior</i> | Frêne élevé | 17 |
| <i>Ilex aquifolium</i> | Houx | 23 |
| <i>Ligustrum vulgare</i> | Troène | 26 |
| <i>Malus sylvestris</i> | Pommier sauvage | 24 |
| <i>Mespilus germanica</i> | Néflier | 23 |
| <i>Orbus torminalis</i> | Alisier Tormalin | 15 |
| <i>Populus tremula</i> | Peuplier Tremble | 19 |
| <i>Prunus avium</i> | Merisier | 18 |
| <i>Prunus spinosa</i> | Prunellier | 24 |
| <i>Pyrus communis</i> | Poirier commun | 24 |
| <i>Quercus ilex</i> | Chêne vert | 16 |
| <i>Quercus robur</i> | Chêne pédonculé | 16 |
| <i>Rosa canina</i> | Églantier | 22 |
| <i>Salix alba</i> | Saule blanc | 19 |
| <i>Salix atrocinerea</i> | Saule roux | 25 |
| <i>Salix aurita</i> | Saule à oreillettes | 25 |
| <i>Sambucus nigra</i> | Sureau noir | 25 |
| <i>Sorbus aucuparia</i> | Sorbier des oiseaux | 20 |
| <i>Sorbus domestica</i> | Cormier | 17 |
| <i>Tamarix anglica</i> | Tamaris d'Angleterre | 26 |
| <i>Taxus bacata</i> | If | 18 |
| <i>Tilia cordata</i> | Tilleul à petites feuilles | 20 |
| <i>Ulex europaeus</i> | Ajonc d'Europe | 21 |
| <i>Ulmus campestris</i> | Orme champêtre | 19 |
| <i>Viburnum opulus</i> | Viorne obier | 26 |

Pour aller plus loin

- Chambres d'agriculture et FDSEA de Bretagne et de Pays de Loire.
Aspects juridiques des plantations de haies.
1995 - 46 pages.
- Parc naturel régional de Brière.
Charte paysagère.
2005 - 96 pages.
- Dominique Soltner.
L'arbre et la haie.
1995 - collection sciences et techniques agricoles - 208 pages.
- Dominique Soltner.
Planter des haies.
1999 - collection sciences et techniques agricoles - 112 pages.
- Serge Muller (coordinateur).
Plantes invasives en France.
2004 - Patrimoine naturel 62 Publications scientifiques du Muséum - 168 pages.
- Institut pour le développement forestier IDF.
L'entretien courant des haies.
1995 - 71 pages.
- Anny Schneider, Ulysse Charette.
Les plantes sauvages médicinales : les reconnaître, les cueillir, les utiliser.
2000 - Édition de l'Homme - 302 pages.

Institut National de Recherche Agronomique :

"<http://www.inra.fr>

Chambre d'agriculture de Loire atlantique :

"<http://www.loire-atlantique.chambagri.fr/>

Site privé sur le jardin et la haie :

"<http://jardihai.free.fr>

Ministère de l'Écologie et du Développement Durable :

"<http://www.ecologie.gouv.fr/>

Site sur les propriétés médicinales des plantes sauvages :

"<http://plantes.sauvages.free.fr>

Site du Parc naturel régional de Brière :

"<http://www.parc-naturel-briere.fr>"

Table des matières

| | |
|--|-----|
| Pourquoi des arbres et arbustes pour nos paysages ? | P04 |
| Les haies bocagères, principes et réglementation | P05 |
| Les sites d'implantation : les haies en Brière | P10 |
| Les essences locales | P14 |
| > Les arbres | P15 |
| > Les arbustes et arbrisseaux | P20 |
| Les autres essences pouvant être utilisées | P27 |
| Quelles essences choisir | P28 |
| > Tableau comparatif | P28 |
| > Les espèces à éviter | P32 |
| Planter et entretenir une haie | P33 |
| Lexique | P38 |
| Index français/latin et latin/français | P40 |
| Pour aller plus loin | P42 |

Remerciements

Ce document a été réalisé par les services du Parc dans le cadre de l'animation de la charte paysagère.

Il a bénéficié de financements spécifiques de la part de l'Union Européenne (dans le cadre du programme FEDER), de l'Etat (Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable) et de la Région des Pays de La Loire.

Nous remercions aussi pour leur contribution tous les membres du Comité Syndical et tout particulièrement le département de la Loire-Atlantique et les communes du Parc.

Merci également à l'ensemble des personnes qui ont contribué à la réalisation de ce guide et en particulier les Parcs naturels régionaux de Lorraine, de l'Avesnois, des Caps et Marais d'Opale et du Perche.

Crédits photos :

Page de couverture : Sandrine Babonneau - Tamaris d'Angleterre, St-Joachim.

Pages intérieures : S. Babonneau, J.Y. Bernard, A. Boulet, B. Marquis, T. Thudor, le Parc naturel régional de l'Avesnois, le Parc naturel régional de Lorraine.

Quatrième de couverture : S. Babonneau - Érable champêtre, Saint-Joachim.

création/conception :  picto-gramme.fr

Illustrations : PnrB, Sandrine Babonneau, Fabien Molina (p10-11), Dominique Soltner (p5-13)

Imprimé par Top Imprimerie (Nantes)



177, île de Fédrun
44720 Saint-Joachim

Impression achevée en septembre 2006

Dépot légal : septembre 2006



PREFECTURE DE LA REGION
PAYS DE LA LOIRE



CHOISIR SES ARBRES
ET ARBUSTES POUR NOS PAYSAGES

ÉDITION PNRB | 02 |



<http://www.parc-naturel-briere.fr>

ISBN 2-9518546-3-3

GRATUIT